Répertoire spécifique

Mettre en œuvre un dispositif de compagnonnage pour la filière nucléaire

RS7812 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	44588, 24132
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/10/2026
Date d'échéance	30/10/2029

Certificateur(s)

GIFEN SERVICES · SIRET : 85347149800032

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
DT320	88759895100028	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Mettre en œuvre un dispositif de compagnonnage pour la filière nucléaire » s'inscrit dans un contexte de forte relance de la filière nucléaire française, marqué par des besoins massifs de recrutement, le renouvellement des effectifs et la nécessité de préserver les savoir-faire critiques. Dans ce contexte, les entreprises du nucléaire doivent intégrer rapidement de nouveaux collaborateurs tout en garantissant un haut niveau de sûreté, de sécurité et de qualité opérationnelle. Les dispositifs classiques de formation ne suffisent plus à répondre seuls à ces enjeux. La filière exprime ainsi un besoin croissant de professionnalisation de la transmission des compétences en situation de travail, afin d'assurer une montée en compétences rapide, homogène et traçable des nouveaux entrants.La certification vise donc à professionnaliser les tuteurs et experts métiers afin qu'ils puissent structurer, piloter et sécuriser des dispositifs de compagnonnage adaptés aux exigences spécifiques du nucléaire.
Elle permet :
d'accompagner efficacement l'intégration des nouveaux entrants ;
de transmettre les gestes métiers et la culture de sûreté ;
de garantir la traçabilité des apprentissages ;
de contribuer à la pérennisation des compétences critiques de la filière.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir un dispositif de compagnonnage adapté aux exigences du métier et aux besoins de l'apprenant, en évaluant les compétences de départ et en organisant les étapes et le rythme d'acquisition de l'apprenant, afin de sécuriser la montée en compétences et l'intégration professionnelle.
Structurer l'engagement tripartite entre l'accompagnant, l'apprenant et la direction de l'entreprise, en définissant les objectifs opérationnels du dispositif et les engagements respectifs dans un document formalisé, dans le but de garantir la mise en œuvre du dispositif de compagnonnage.
Définir des objectifs d'apprentissage mesurables co-construits avec l'apprenant, afin de rendre les attendus clairs, progressifs et atteignables, en tenant compte des exigences du métier et des besoins de l'apprenant, tout en

préservant la motivation et la relation de confiance.
Mettre en œuvre une culture de sécurité et de sûreté nucléaire afin de garantir la maîtrise des risques et le respect des exigences réglementaires, en explicitant les règles applicables et en formalisant des retours constructifs, accessibles et compréhensibles.
Transmettre les gestes métiers en adaptant les mises en situation aux exigences de sécurité, de sûreté nucléaire et de handicap, afin de permettre l'acquisition progressive des compétences en conditions réelles, en adoptant une posture d'accompagnement, d'écoute active et en utilisant les erreurs comme levier d'apprentissage.
Évaluer les compétences dans le cadre d'un suivi régulier, en s'appuyant sur des indicateurs de suivi et d'évaluation formalisés, afin d'assurer la traçabilité du parcours, prévenir les écarts et valider la progression de l'apprenant.
Réaliser un bilan formalisé du dispositif de compagnonnage avec l'apprenant, en analysant l'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des modalités mises en œuvre, afin de valider la réussite du dispositif de compagnonnage.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience terrain significative dans la filière nucléaire (minimum 5 ans) ;
Détenir les habilitations nécessaires à l'exercice de l'activité en environnement nucléaire;
Maîtrise
des processus/activités et connaissance de l'entreprise ;
Maîtrise des standards de sécurité et sûreté.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 professionnel du secteur et extérieur au certificateur.
1 représentant du certificateur, n'ayant ni formé ni accompagné les candidats.

Base légale

Date de décision	30/10/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/10/2029
Date de dernière délivrance possible	29/04/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2026	20	—	—	—
2025	8	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7812/